



Probleme entre la mere et le pere avec enfants

Par **sachalo**, le **21/03/2013** à **13:04**

Bonjour ,

J'aimerais avoir des informations sur un courrier ou des démarches à faire , quand un des parents (le père) a des soucis avec la mere au sujet de la garde des enfants et si il décide de ne plus voir ses enfants , pas un abandon , mais simplement pour calmer la situation pendant un temps et pouvoir voir ses enfants en toute tranquillité , même pendant une heure il faut faire un courrier ??

LAISSER LES ENFANTS à la mere est plus les voir ???

merci de votre réponse
cordialement

Par **cocotte1003**, le **21/03/2013** à **13:35**

Bonjour, si la résidence principale est chez la mère et que le père bénéficie d'un droit de visite, la situation est simple : il a un droit de visite non une obligation, donc rien à faire pour le père s'il ne souhaite plus prendre ses enfants. De son côté, la mère ne peut les lui imposer juridiquement, par contre avec le temps elle peut demander une augmentation de pension puisqu'elle a plus les enfants, cordialement

Par **sachalo**, le **21/03/2013** à **14:08**

ok merci beaucoupsituation tres difficile, la mere est tres mechante , elle provoque beaucoup le pere qui a des problemes de travail , plus argent , pour bien faire et calmer la situation entre les parents il faudrait qu il ne soit plus en contact avec la mere et donc peut etre plus prendre les enfants un week end sur 2il faut peut etre quil fasse un courrier ??
voir une assistante sociale ?? Un avocat

Par **cocotte1003**, le **21/03/2013 à 14:35**

non et non pas besoin, cordialement

Par **sachalo**, le **21/03/2013 à 14:45**

ok merci cordialement .